

## Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Boissy-sans-Avoir

### Compte-rendu de la 1ère réunion des Personnes Publiques Associées

*12 janvier 2016*

#### Présents

M. CORBY	Commune de Boissy-sans-avoir	Maire
M. LOPEZ	Commune de Boissy-sans-avoir	Maire adjoint
M. CORBY JEROME	Chambre d'agriculture	
M. CHARVALANGE Guy	Commune de Boissy-sans-avoir	Maire adjoint
M. PAVARD	Commune de Boissy-sans-avoir	Maire adjoint
M. MONSEGAUD	Commune de Boissy-sans-avoir	Conseiller municipal
Mme BALMELLE	Commune de Boissy-sans-avoir	Conseillère municipale
Mme FOUCHER	Commune de Boissy-sans-avoir	Maire adjoint
Mme JEAN	Commune de Boissy-sans-avoir	Conseillère municipale
M. JACQUES	Commune de Vicq	Maire
M. LILLEGAS	Commune de Vicq	Maire adjoint
M. BOURGEOIS	Commune de la Queue-lez-Yvelines	Maire adjoint
Mme DEVIGNES	DDT	
Mme AUBLE	Département des Yvelines	Direction du devt
M. LEGRAND	Président de JADE	
Mme NITSCHKE	Synthèse Architecture	BET PLU

#### Ordre du jour

- Présentation de l'avancement de l'élaboration du PLU
- Présentation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement.
- Présentation des thèmes pressentis du PADD

Mme NITSCHKE (Synthèse Architecture) présente l'avancement de l'étude et le projet de PLU : Le power-point présenté présente le diagnostic socio-démographique, l'état initial de l'environnement et les grandes axes pressentis pour élaborer le PADD.

M. Bourgeois demande des précisions sur la localisation de cette zone NA et sur sa suppression éventuelle. Explication sur sa suppression précisée par M. Le Maire compte de tenu des obligations de densités fixées par les Services de l'Etat.

M. Bourgeois se félicite des intentions de diversification des fonctions à l'intérieur du tissu aggloméré.

Monsieur Legrand (Président de Jade) demande que le PLU favorise la rétention des eaux pluviales. Un nouveau SDAGE s'applique (Arrêté JO dec 2015). Des recommandations sont inscrites dans ce document pour le maintien des plantations le long des rus.

Monsieur Bourgeois rappelle qu'il est important de favoriser la connexion des chemins ruraux avec les liaisons douces des communes voisines.

Mme Aublé (Conseil Départemental) rappelle que c'est une volonté du département d'augmenter les liaisons douces et qu'une carte dans le PLU doit faire figurer les chemins ruraux, les chemins privés et les chemins d'exploitation.

M. Legrand souhaite que le chemin vers Méré soit rétabli. Ce chemin avait été entretenu par la Mairie. Le manque de passage fait qu'il n'est plus entretenu. Des associations pourraient l'entretenir.

M Jacques (Maire de Vicq) précise que ce chemin n'est pas emprunté. M. Legrand précise que l'entretien du chemin sera une mesure incitative pour l'emprunter.

Mme Aublé précise que l'objectif de densité pourrait être plus ambitieux. M. Bourgeois rappelle que le PNR développe les outils juridiques et techniques pour densifier les fonds de jardins.

Mme Aublé : Le SDEN n'est plus un document de référence car il est antérieur au SDRIF.

Mme Aublé : quelles sont les perspectives que vous envisagez pour sécuriser les voies ?

M. Le Maire précise qu'il s'agit avant tout d'élargir les trottoirs mais la commune n'a plus de budget puisque les dotations de l'Etat diminuent fortement. L'objectif du PLU est d'identifier les voies qui pourraient faire l'objet d'amélioration et d'aménagement de trottoirs.

Mme Devignes nous envoie la liste des SUP et précise que la liste des concessionnaires n'est pas à jour.

La réunion se termine vers midi.